



# COLLECTE AMIANTE

DECHETERIE DE BRAY-SAINT-AIGNAN-DES-GUES

## À DESTINATION DES PARTICULIERS

Du 04 octobre 2022 au 10 mars 2023  
Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis matins du mois

### Procédure de dépôt **GRATUIT** des déchets amiantés

Vérification :

1 • De la conformité du dépôt, **intégralement protégé et emballé hermétiquement** ainsi que le respect du poids maximal de 200 kg (film étirable ou sac big-bag, sur palette si possible)

• De votre carte d'identité et justificatif de domicile

2 Un bon de dépôt vous sera transmis par l'agent de déchèterie

3 Se diriger vers Terralia : 952 Route Départementale à Saint-Aignan-des-Gués pour y déposer vos déchets amiantés. Le déchargement est à votre charge.

Le déchet emballé devra permettre sa manutention manuelle :

Ne pas dépasser 2m de longueur  
200 kg maximum

soit la moitié d'un big bag

Une tôle standard pèse environ 20 à 23kg



Quantité maximale

### Les déchets amiantés admis :

• **Éléments de bardage, de couverture :** tôle ondulées fibrociment, tubes, ardoises, tuiles, plaques de support de tuiles, appuis de fenêtre...

• **Canalisations :** tuyaux, gouttières, vide-ordures, conduits de cheminées, descentes pluviales...

• **Autres objets :** éléments de jardin, bacs, jardinières, plaques décoratives...

• **Éléments d'intérieurs :** cloisons...

### Conseils et précautions :

- Se protéger avec des masques de types FFP3, des combinaisons et des gants étanches ;
- Limiter l'envol des poussières en humidifiant les matériaux ;
- Se laver abondamment.

**Le SICTOM ne délivre pas de bordereau de suivi du dépôt (BSD)**



# COLLECTE AMIANTE

DECHETERIE DE BRAY-SAINT-AIGNAN-DES-GUES

## À DESTINATION DES PARTICULIERS

Du 04 octobre 2022 au 10 mars 2023  
Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis matins du mois

### Procédure de dépôt **GRATUIT** des déchets amiantés

Vérification :

1 • De la conformité du dépôt, **intégralement protégé et emballé hermétiquement** ainsi que le respect du poids maximal de 200 kg (film étirable ou sac big-bag, sur palette si possible)

• De votre carte d'identité et justificatif de domicile

2 Un bon de dépôt vous sera transmis par l'agent de déchèterie

3 Se diriger vers Terralia : 952 Route Départementale à Saint-Aignan-des-Gués pour y déposer vos déchets amiantés. Le déchargement est à votre charge.

Le déchet emballé devra permettre sa manutention manuelle :

Ne pas dépasser 2m de longueur  
200 kg maximum

soit la moitié d'un big bag

Une tôle standard pèse environ 20 à 23kg



Quantité maximale

### Les déchets amiantés admis :

• **Éléments de bardage, de couverture :** tôle ondulées fibrociment, tubes, ardoises, tuiles, plaques de support de tuiles, appuis de fenêtre...

• **Canalisations :** tuyaux, gouttières, vide-ordures, conduits de cheminées, descentes pluviales...

• **Autres objets :** éléments de jardin, bacs, jardinières, plaques décoratives...

• **Éléments d'intérieurs :** cloisons...

### Conseils et précautions :

- Se protéger avec des masques de types FFP3, des combinaisons et des gants étanches ;
- Limiter l'envol des poussières en humidifiant les matériaux ;
- Se laver abondamment.

**Le SICTOM ne délivre pas de bordereau de suivi du dépôt (BSD)**